**Compte-rendu du conseil de faculté extraordinaire du 15 octobre 2014**

**Élus présents** : Vincent BEAL, Nicolas CAUCHI-DUVAL, Laureline COULOMB, Alice DEBAUCHE, Catherine DELCROIX, Isabelle HAJEK, Romuald NORMAND, Roger SOME

**Élus excusés** : Catherine BOISSON, Agnès CLERC-RENAUD, Nicoletta DIASIO, Smaïn LAACHER, Nicolas MATT

**Élus absents** : Virginie LE CORRE, Isil GACHET, Rémy VESQUE, Guillaume PLANTARD, Marcel BAUER, Flavie LINARD, Frédéric BAUER

**Invités permanents** : Alain AYERBE, Catherine GRAEFFLY, Patrick COLIN, Myriam KLINGER, Roland PFEFFERKORN, Maurice WINTZ

**Invités permanents excusés** : Nicolas AMADIO, Didier BRETON, Philippe HAMMAN, Denis MONNERIE

**Président de séance** : Bernard WOEHL, Doyen

La séance est ouverte à 16h.

**Ordre du jour :**

1. Bibliothèque des Sciences Sociales : invités MM. Deneken et Larmet.

2. Cours à petits effectifs : cours religion en licence 3 et cours sociologie des cadres et nouveau management public en master 2

Le secrétariat de séance est assuré par Romuald Normand.

**1. Bibliothèque des Sciences Sociales :**

**Objet : création d’un learning centre et transfert de la bibliothèque de sciences sociales :**

Le projet de learning centre s’inscrit parmi les grands projets du plan Campus 2015. L’objectif du learning centre est de rendre service aux étudiants, en constituant un outil de communication et un environnement numérique. Sa réalisation est prévue en 2016-2017. L’étude de faisabilité a été confiée au Service Commun de Documentation (SCD). C’est un outil au service de la documentation dont les attributions et les locataires du centre sont déterminés par le SCD selon des projets précis.

Cela correspond aussi à une politique de restructuration de l’offre universitaire en matière documentaire. Cette offre est pléthorique malgré la richesse, il existe 34 lieux documentaires peu valorisés, avec des problèmes de permanence pour les personnels.

Le SCD définit le périmètre du learning centre et il invite des composantes à le rejoindre. Il ne s’agit pas d’une obligation mais d’une possibilité. Des liens seront établis avec un espace exposition/vente, un bureau pour l’association des étudiants, l’URFIST ce qui donnera une plus-value aux sciences humaines, sera mise en place aussi un dispositif d’initiation à la recherche documentaire pour les doctorants. Ce ne sera pas une bibliothèque de recherche mais de formation et d’enseignement qui regroupera plusieurs composantes. La faculté de sciences sociales est pressentie comme un partenaire. Sa bibliothèque peut être hébergée dans ce nouveau lieu.

Cela correspond aussi à d’autres restructurations en cours, notamment le palais universitaire et la restructuration de la grande bibliothèque d’histoire. Il s’agit d’avoir une meilleure politique documentaire favorisant un accueil de qualité et un meilleur accès aux collections. L’objectif est aussi de sécuriser les collections et d’avoir une gestion intégrée des fonds. La bibliothèque de langues est elle aussi concernée. Cela correspond aussi à l’ouverture de la nouvelle BNU qui sera ouverte le dimanche après-midi. C’est une politique concertée, offrant un meilleur accès service aux étudiants en termes d’accès mais aussi de possibilités pour les composantes de gagner en espace et en salles.

L’objectif du learning centre est de regrouper des espaces de travail et aussi de mieux accueillir la vie étudiante. Le projet se déroule en plusieurs phases : évaluation des besoins, programmation avec l’architecte, commande et livraison.

L’inauguration se fera le 12 juin 2018. Il s’agit de faire avancer le projet étape par étape. La maison des étudiants fait actuellement l’objet d’une étude des besoins. L’agora est dans une situation provisoire depuis 1995 et la bibliothèque Blaise Pascal doit être démolie parce qu’elle n’est plus dans les normes. L’objectif est d’avoir des salles ouvertes le soir pour faciliter l’accès et aussi l’organisation d’assemblées générales et de réunions pour les étudiants. Le learning centre se présente comme un lieu de vie et un lieu d’études tout en étendant les usages actuels des bibliothèques. Seront créés des espaces de travail équipés d’ordinateurs qui permettent de prendre en compte les besoins nouveaux : travail en groupes, wifi, petites salles. 16 km de stockage linéaire sont prévus : il s’agit d’augmenter la capacité en libre accès en un seul endroit tout en préservant la mission de conservation des bibliothèques, notamment pour les fonds moins consultés.

Il s’agit de voir comment la faculté de sciences sociales s’inscrit dans ce projet et d’étudier les moyens de consolider et de renouveler les postes. L’organisation spatiale prévoir un RDC pour accueillir les étudiants et leurs activités, des lieux de pratiques de la lecture, des espaces plus calmes pour la recherche et les réunions, en fonction des solutions qui seront proposées par l’architecte.

**Discussion**

Il faut être prudent sur ce projet, notre bibliothèque a une histoire, jusqu’à présent elle a fonctionné très bien. Par le passé, comme le montre la bibliothèque d’économie, le stockage a été surdimensionné et a donné lieu à une gabegie. Il ne faut pas s’empresser de détruire l’existant au profit de projets qui paraissent démesurés comme le montre la construction de la tour de chimie.

Il ne sera pas possible d’attendre deux ans. Le conseil d’administration doit se prononcer et une réflexion est déjà amorcée autour des langues. Il ne s’agit pas de remplir un espace vide mais de faire des SHS un centre de gravité du centre dans un geste architectural. Des choix seront faits aussi en termes de restructuration du bâtiment en termes d’analyse économique (fonctionnement et investissement). Des espaces seront dédiés aux sciences sociales qui pourront accueillir leurs masters et doctorants. Il faut mettre en parallèle la réhabilitation énergétique du patio. Il y a aussi un aspect financier avec un budget de 15 millions par an.

L’actuelle bibliothèque des SHS fonctionne très bien et elle est un lieu d’accueil des étudiants et des chercheurs, mais aussi un lieu pédagogique et de formation. Les personnels sont en relation avec les enseignants et les chercheurs. Le service est en libre accès et garantit une proximité.

Le nouveau centre aura vocation à accueillir tous le fonds des sciences humaines et sociales tout en mutualisant les moyens humains. Le SCD est aussi attaché à la dimension formative. Les capacités de stockage sont prévues pour 10/15 ans ainsi que des activités régulières de désherbage.

L’exemple de la bibliothèque du PEGE montre cependant qu’on est loin des taux de fréquentation annoncés et que l’espace a été surdimensionné.

L’espace documentaire à l’université fait face à une asphyxie et à une inflation galopante de livres. L’objectif est de se donner des marges de manœuvre en termes budgétaires et d’aménagement d’espace tout en réhabilitant des salles de cours et en faisant des économies d’énergie. L’objectif du SCD est aussi de mutualiser les moyens et d’optimiser la gestion des ressources humaines, avec une meilleure localisation des livres. Il s’agit de développer aussi le numérique alors que l’usage du papier diminue. Le learning centre serait un outil de qualité, travaillant dans la proximité, tout en proposant une autre manière de fonctionner, à la fois lieu documentaire et lieu de vie, avec des créneaux d’ouverture plus importants. C’est une politique assumée du SCD d’étendre les horaires et de regrouper les bibliothèques, en diversifiant les services offerts aux usagers.

Les délais de réponse sont déterminés par les contraintes techniques et la contractualisation en cours. Le projet fait l’objet d’un contrôle continu des tutelles et la création du learning centre est associé à une obligation de résultats forte. Le projet va avancer à travers plusieurs groupes de travail. Il y aura une réflexion commune sur les aménagements et les espaces libérés. La prochaine étape est le mois de décembre où seront associés les partenaires non documentalistes à la réflexion. Les choses seront calées au mois de février et au printemps. La première phase du concours d’architecture sera lancée avant Nöel.

**2. Cours à petits effectifs : cours sociologie des religions en licence 3 et cours sociologie des cadres et nouveau management public en master 2 :**

Le cours de L3 SO10EM7L qui compte 3 inscrits (pour un minimum de 7 en licence) est suspendu pour 2014/15.

Le cours de M2 (sociologie des cadres et nouveau management public) qui compte 4 inscrits de sociologie (pour 5 étudiants au minimum) mais est ouvert à d’autres étudiants en auditeurs libres est exceptionnellement maintenu pour 2014/15.

La séance est levée à 18h10.